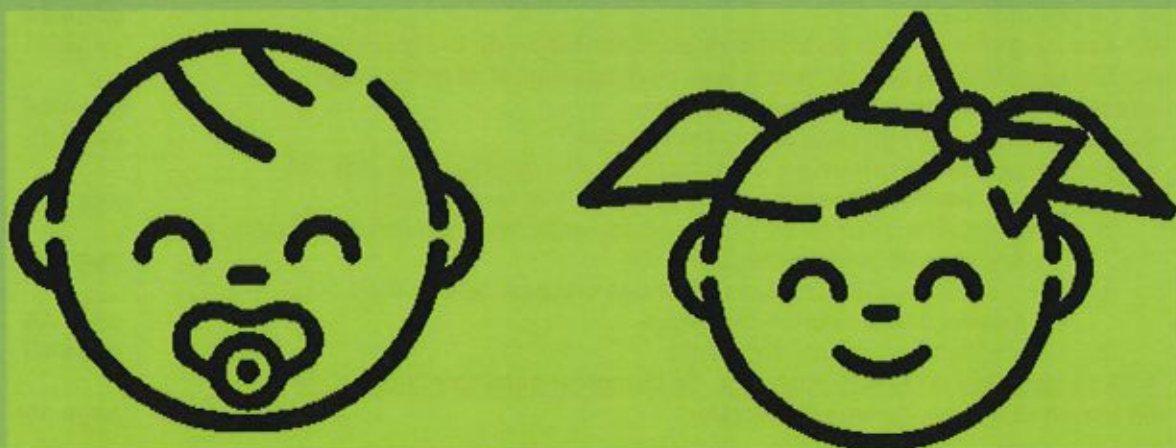




PROJET D'ETABLISSEMENT DES CRECHES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS

Validité : du 1er mars 2026 au 31 décembre 2030
(Décision n° 2026-022 du 12 février 2026)



SOMMAIRE

Le préambule	page 3
1- La présentation du gestionnaire et des crèches	page 4
1.1 L'identification du gestionnaire	page 4
1.2 Les coordonnées des crèches	page 4
2- Le projet d'accueil	page 5
2.1 Les prestations d'accueil proposées	page 5
a. Les périodes d'ouverture et de fermeture	page 5
b. Le déroulé de la période d'adaptation/familiarisation	page 5
c. Le déroulé d'une journée-type	page 5
2.2 Les compétences professionnelles mobilisées et l'organisation du personnel	page 5
a. Le descriptif des équipes	page 5
b. L'organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation	page 7
c. L'intégration des apprentis et le suivi des stagiaires	page 7
d. Le recours à des intervenants extérieurs	page 7
3- Le projet éducatif	page 8
Introduction	page 9
Le respect	page 10
L'épanouissement	page 11
L'exploration	page 12
Conclusion	page 13
4- Le projet social	page 14
4.1 Les caractéristiques du territoire d'implantation de la structure	page 14
4.2 L'intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l'offre de service de ses partenaires	page 14
4.3 Les modalités de participation des familles	page 15
4.4 Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d'être accueillies dans la structure	page 16
a. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale ou professionnelle	page 16
b. Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique	page 16
c. Les modalités d'accueil d'urgence	page 16
4.5 Les activités de la structure afin de l'inscrire dans une démarche en faveur du développement durable	page 16
5- Le projet d'évaluation de la qualité de l'accueil	page 17
Les modalités de suivi du projet d'établissement	page 18
Annexe 1 : Un exemple de livret d'accueil pédagogique, celui de la crèche Pom d'Api	page 19

Le préambule

Les personnes physiques ou morales qui assurent l'accueil du jeune enfant ont pour mission de :

- Veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;
- Contribuer à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;
- Contribuer à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- Mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle ainsi que les familles monoparentales ;
- Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces principes sont issus de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté le 23 septembre 2021. Cette dernière devient opposable aux établissements d'accueil de jeunes enfants à compter de janvier 2023.

Le code de la santé publique prévoit en effet que les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement décrivant les modalités de fonctionnement qui en garantissent l'adhésion et qui comprend a minima les éléments suivants :

- Un projet d'accueil qui décline les actions mises en œuvre pour répondre aux besoins des enfants, familles et équipe encadrante.
- Un projet éducatif qui décrit les valeurs et engagements de l'équipe,
- Un projet social qui décrit les caractéristiques de l'environnement sur lequel est implanté la structure.

1. La présentation du gestionnaire et des crèches

1.1 L'identification du gestionnaire :

- Nom de la structure gestionnaire : Communauté de Communes du Genevois
- SIRET : 247 400 690 00019
- Statuts : Intercommunalité EPCI
- Adresse : 38 Rue Georges de Mestral- Archparc- Bâtiment Athéna - 74160 Archamps
- Téléphone : 04.50.95.91.40
- Mail : petite-enfance@cc-genevois.fr

1.2 Les coordonnées des crèches

CRÈCHES	ADRESSE	N° SIRET	TYPE	MAIL	TÉLÉPHONE
A Petits Pas	80 chemin Neuf 74160 NEYDENS	247400690000167	Grande crèche	croy@cc-genevois.fr	04.50.49.48.40
Les P'tits Lynx	12 route de chez Pugin 74160 ARCHAMPS	A venir	Petite crèche	sbarbarot@cc-genevois.fr	06.73.53.51.59
Prés'iloups	200, route de l'Epinette 74160 PRESILLY	247400690000183	Micro-crèche	sbarbarot@cc-genevois.fr	04.50.04.13.44 06.73.53.51.59
Pom d'Api	MIEF 3 rue du Jura	247400690000118	Grande crèche	lleonard@cc-genevois.fr	04.50.04.05.01
Pom de Reinette	74 160 St-Julien-en-Genevois	247400690000126	Grande crèche	ksohier@cc-genevois.fr	04.50.83.88.80
Petit à Petit	Résidence Chabloux Chemin de Chabloux 74 160 St-Julien-en-Genevois	247400690000134	Halte-Garderie	sbarbarot@cc-genevois.fr	04.50.49.37.81 06.73.53.51.59
La Tribu des P'tits Malins	51, rue de la Gare 74520 VALLEIRY	247400690000159	Grande crèche	dsautier@cc-genevois.fr	04.50.92.34.18
Au Pays des P'tits Pious	Immeuble les Capucines 157, rue des Prés Bois 74580 VIRY	247400690000142	Petite crèche	lfournage@cc-genevois.fr	04.50.04.76.84
Les Oursons	70 Route du Chef-Lieu 74520 SAVIGNY	247400690000191	Micro-crèche	lfournage@cc-genevois.fr	04.50.64.14.31

Toutes nos crèches pratiquent les accueils régulier, occasionnel et d'urgence dans la mesure du possible.

2 – Le Projet d'accueil

2.1 Les prestations d'accueil proposées

a. Les périodes d'ouverture et de fermeture

CRECHES	A Petit pas	Les Ptits Lynx	Présiloups	Pom de Reinette	Pom d'Api	La Tribu des ptits malins	Les Oursons	Au Pays des Ptits Pious	Petit à Petit
PLACES AGREEES	45	24	10	46	46	46	10	24	9
JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE	de 7H30 à 18H30 du lundi au vendredi							de 7H30 à 18H00 du lundi au vendredi	De 9h à 17h du lundi au vendredi
FERMETURE	Les week-ends, les jours fériés français, 7 semaines de vacances (1 en hiver, 1 au printemps, 3 l'été, 2 à Noël), 3 journées pédagogiques								

b. Le déroulé de la période dite d'adaptation ou de familiarisation

L'adaptation/familiarisation est un temps nécessaire pour permettre à l'enfant d'accepter la séparation et d'intégrer le nouveau cadre de vie qu'il découvre. C'est aussi un temps dont l'équipe a besoin pour apprendre à connaître l'enfant.

Elle se déroule au début de l'accueil de l'enfant, après la constitution du dossier administratif. Pour le confort de l'enfant, de sa famille et de l'équipe, cette période est progressive. Les parents doivent donc être disponibles pour garder leur enfant sur toute sa durée. Lors de la première rencontre (temps gratuit d'environ 1 h) entre les parents, l'enfant et l'équipe, les habitudes de vie (sommeil, alimentation, jeux, etc.) de l'enfant sont abordées ainsi que tous les éléments d'information nécessaires à une prise en charge de qualité. La famille visite alors la structure et rencontre le personnel.

En accueil régulier comme en accueil occasionnel, la période d'adaptation/familiarisation se déroule idéalement sur deux semaines. Des créneaux sont établis avec les parents en fonction de l'enfant.

c. Le déroulé d'une journée type

L'organisation d'une journée peut différer d'une structure à une autre en fonction de l'équipe, des locaux, de l'environnement, etc.

Il y a cependant des moments-clés communs à toutes nos crèches :

- Accueil des enfants et des parents
- Temps dédiés aux activités du matin : ateliers, activités libres ou guidées, éveil culturel...
- Repas
- Temps de repos
- Temps dédiés aux activités : ateliers, activités libres ou guidées, éveil culturel...
- Goûter – collation
- Temps et espaces dédiés aux activités de l'après-midi
- Départ des enfants et transmissions avec les familles

2.2 Les compétences professionnelles mobilisées et l'organisation du personnel

a. Le descriptif des équipes

CRECHES	A Petits Pas	Les P'tits Lynx	Présiloups	Pom d'Api	Pom de Reinette	Petit à Petit	La Tribu des P'tits Malins	Au Pays des P'tits Pious	Les Ours
DIRECTION	Infirmière Puéricultrice	Infirmière Puéricultrice	Infirmière Puéricultrice	Infirmière	Infirmière	Infirmière puéricultrice	Infirmière puéricultrice	Infirmière	Infirmière
DIR.ADJOINTE	Educatrice de Jeune Enfant	Educatrice de Jeune Enfant	Une référente Auxiliaire de puériculture	Educatrice spécialisée	Educatrice spécialisée	Une référente Auxiliaire de puériculture	Educatrice de Jeune Enfant	Infirmière	Une référente Auxiliaire de puériculture
CONTINUITE DE DIRECTION	La Continuité de direction est assurée en l'absence de la directrice et de son adjointe par l'Educatrice de Jeune Enfant du terrain ou en son absence par une Auxiliaire de Puériculture clairement identifiée								
PERSONNEL ENCADRANT	1 Educatrice de Jeune Enfant 11 Auxiliaires de Puériculture ou Accompagnants Educatifs Petite Enfance	7 Auxiliaires de puériculture ou Accompagnants Educatifs Petite Enfance	1 Auxiliaire de Puériculture 3 Accompagnants Educatifs Petite Enfance	1 Educatrice de Jeune Enfant 11 Auxiliaires de Puériculture ou Accompagnants Educatifs Petite Enfance	1 Educatrice de Jeune Enfant 11 Auxiliaires de Puériculture ou Accompagnants Educatifs Petite Enfance	1 Auxiliaire de Puériculture 3 Accompagnants Educatifs Petite Enfance	1 Educatrice de Jeune Enfant 11 Auxiliaires de Puériculture ou Accompagnants Educatifs Petite Enfance	7 Auxiliaires de puériculture ou Accompagnants Educatifs Petite Enfance	1 Auxiliaire de Puériculture 3 Accompagnants Educatifs Petite Enfance
REFERENT SANTE ET ACCUEIL INCLUSIF	Simon ALLARY Infirmier Puériculteur								
PROFESSIONNELLE L PARAMEDICAL	Pour nos grandes crèches concernées, le temps infirmier est assumé par la directrice infirmière ou infirmière puéricultrice. Nous avons en effet fait le choix d'avoir un poste d'adjoint non obligatoire dans ces crèches, ce qui permet à la directrice de dégager les 30% de temps nécessaire au suivi infirmier.								
INTERVENANTS EXTERIEURS	Professionnels diplômés pour le coaching et l'analyse de pratiques Elodie Maître, psychomotricienne Divers intervenants culturels (musique, art, etc.)								
MEDECIN	Dr LONGERET, qui travaille en complémentarité avec le référent santé et accueil inclusif								

b. L'organisation des temps de professionnalisation et d'actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R. 2324-37)

De nombreuses actions pédagogiques et éducatives sont organisées pour les professionnels du service petite enfance. Des interventions de psychologue, de psychomotricienne, de musiciens, ou encore de spécialistes lors de journées pédagogiques, permettent aux équipes d'approfondir leurs connaissances, d'accéder à la formation continue et de mener quotidiennement un travail de qualité et en constante évolution.

Dans le but d'améliorer la pratique professionnelle des équipes des crèches et afin d'offrir une qualité d'accueil aux enfants et familles les fréquentant, la Communauté de Communes du Genevois met à disposition des équipes un coaching avec un intervenant extérieur afin de réaliser des analyses de pratiques et travailler sur la communication entre professionnels.

Les agents de la petite enfance bénéficient également de formations annuelles à titre individuel.

Plusieurs journées pédagogiques sont organisées chaque année afin de poursuivre la formation continue des agents petite enfance :

- une première au printemps, commune à toutes les crèches, sur une thématique identifiée selon les besoins des équipes et les projets de service
- une deuxième après la fermeture du mois d'août, dans un but de cohésion d'équipe (intégration des nouveaux agents) et d'aménagement de l'espace au sein des crèches
- et enfin une troisième à l'automne : une demi-journée sur les gestes de secours ou le risque incendie (en alternance une année sur deux) et une demi-journée sur une thématique spécifique différente pour chaque crèche en fonction du besoin de chaque équipe

c. L'intégration des apprentis et le suivi des stagiaires

La CCG accueille des stagiaires au sein de ses crèches tout au long de l'année afin d'offrir à ces élèves en formation une possibilité de se former sur le terrain. La collectivité intègre également les étudiants en apprentissage dans un intérêt commun entre la formation et l'embauche à l'issue de la formation. Un tuteur est désigné en interne pour accompagner chaque stagiaire ou apprenti. Des bilans réguliers sont effectués.

d. Le recours à des intervenants extérieurs

Divers intervenants peuvent être amenés à intervenir au sein des crèches du territoire que ce soit dans les domaines artistiques et culturels (musique, contes, danse, art, théâtre, etc.), ou comme soutien aux équipes dans l'accompagnement des enfants et des familles (psychomotricienne, psychologue, kinésithérapeute, etc.).

3- Le projet éducatif



LE PROJET ÉDUCATIF

Accueil

Autonomie

Epanouissement

Ecoute

Respect

Bienveillance



INTRODUCTION

Le Projet Éducatif s'inscrit dans le cadre du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Il est issu de l'article R.2324-29 qui prévoit :

« Un projet éducatif. Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons ».

Ce Projet Éducatif exprime les valeurs éducatives que se sont fixées les crèches de la Communauté de Communes du Genevois pour garantir à l'enfant et sa famille un accueil de qualité, accessible à tous.

Il précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants en veillant au respect de leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur développement physique, psychique, affectif, cognitif et social, dans le respect de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et de la charte de la laïcité.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre les crèches de la Communauté de Communes du Genevois afin d'en faire ressortir des valeurs communes essentielles pour l'accueil en crèche des enfants et de leur famille.

Les valeurs communes défendues par les professionnel(le)s des crèches sont :

- Le Respect
- L'Épanouissement
- L'Exploration

LE RESPECT

[Définition : Le Respect est un sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît. Extrait Le Robert.]

Tous les enfants et familles sont pris en compte dans leur entière singularité. Les enfants et les familles sont accueillies au sein des crèches de la Communauté de Communes du Genevois sans jugement. Dans l'accueil, chaque professionnel(le) prend en compte l'individualité de chacun, son histoire familiale ainsi que sa culture.

Le rythme biologique de chaque enfant est un point central dans la notion de respect. Il faut laisser chaque enfant évoluer à son rythme selon ses besoins, proposer des temps individuels et collectifs dans un environnement adapté au rythme et à la maturité de chaque enfant.

Accorder de l'importance à la parole de tous. Laisser l'autre s'exprimer et parvenir à l'écouter sont des qualités que les professionnel(le)s cherchent à développer tant au cœur de l'équipe, qu'auprès des enfants et des familles.

Ceci nécessite de la disponibilité de la part de chaque professionnel(le).

La crèche reflète la mixité sociale et l'intégration multiculturelle. Elle est un lieu d'accueil, d'éveil, d'inclusion et de prévention.

L'article L.214.7 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit de réserver une part de l'effectif aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle ainsi qu'aux familles monoparentales.

La Laïcité est une valeur commune et contribue à la dignité de la personne et à l'égalité d'accès aux droits. Elle implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

Les établissements sont ouverts à tous les enfants. Un Projet d'Accueil Individualisé peut être établi en lien avec le Référent Santé et Accueil Inclusif et le médecin référent des crèches pour permettre aux enfants concernés d'être accueillis en collectivité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, pour assurer leur sécurité et compenser les contraintes liées à leur état de santé.

L'ÉPANOUISSEMENT

[Définition : L'épanouissement vient du déploiement de la corolle (des fleurs, faire ouvrir une fleur en déployant les pétales). C'est le fait de s'épanouir (l'épanouissement du visage, détendre, en rendant joyeux). C'est également l'entier développement. Extrait Le Robert.]

Un des objectifs de la crèche est que les enfants, parents et professionnel(le)s s'épanouissent et soient à l'aise en collectivité.

L'épanouissement se transmet de l'adulte à l'enfant et de l'enfant à l'adulte. Lorsque l'un des acteurs éprouve du plaisir dans son lieu de vie, l'ambiance, l'entente et le partage en seront d'autant plus favorisés.

Les professionnel(le)s veulent avoir le plaisir de pouvoir agir selon ces valeurs et que celles-ci soient partagées entre tous les acteurs. Le dynamisme de l'équipe éducative permet la mise en place de projets, l'évolution des pratiques professionnelles et les échanges qui favorisent le bien-être et l'épanouissement. Ce plaisir à partager est essentiel dans le quotidien d'une vie en collectivité au sein de la crèche pour s'épanouir.

Les professionnel(le)s souhaitent que les enfants soient en confiance afin de découvrir et appréhender la vie, en tant que futur adulte, de manière la plus sereine possible. Les moments positifs vécus dans la collectivité leurs permettront de s'insérer plus facilement dans la société. Pour être épanoui, il est nécessaire d'avoir des ressentis positifs. Apprendre et retirer du positif de chaque situation est essentiel pour aller de l'avant.

C'est aussi l'occasion de favoriser la sociabilisation de l'enfant puisqu'il est en contact constant avec d'autres enfants de son âge, mais également d'autres adultes que ses parents. Cela encourage d'autant plus son développement personnel et sa confiance en lui.

Gérer une récente parentalité et trouver son rythme dans sa nouvelle vie peut être une véritable source de stress. De ce fait, le rôle de la crèche est d'apporter un équilibre et permettre à chacun de trouver sa place. Les parents peuvent ainsi reprendre sereinement leur vie professionnelle en sachant leurs enfants avec des personnes de confiance.

La crèche est bénéfique pour l'enfant puisqu'elle lui procure une certaine autonomie et une sociabilité qui lui sera utile dans sa vie future. Elle permet aussi de trouver un véritable équilibre pour les familles.

L'EXPLORATION

[Définition : C'est l'action d'explorer. C'est l'examen méthodologique d'un lieu. Abstrait, l'exploration d'un sujet (approfondissement)... Extrait Le Robert.]

La pédagogie sur laquelle s'appuient principalement les crèches est la libre circulation. Elle se différencie de la motricité libre qui est aussi une pédagogie mise en place dans les crèches de la Communauté de Communes du Genevois.

La motricité libre a été inventée par le docteur Emmi Pikler. Le principe est de laisser l'enfant évoluer librement. Le développement moteur s'acquiert naturellement et dans un ordre bien précis. Cette liberté donnée aux enfants leur apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

Quant à la libre circulation, cette pédagogie aussi intitulée « **Itinérance Ludique** » a été mise en place par Laurence Rameau (ex directrice de crèche, Infirmière Puéricultrice et diplômée d'une Maîtrise en Sciences de l'Education et d'un D.E.S.S en Sciences Sociales).

« Être professionnel de la petite enfance, c'est en effet une sacrée aventure...Il ne s'agit pas seulement de travailler dans une crèche, mais de savoir sur quel continent nous mettons les pieds, en reconnaître les contours, mais aussi savoir lire ses cartes et en découvrir ses sentiers intérieurs. C'est pouvoir s'y promener sereinement, pouvoir appréhender leurs différences et apprécier leurs nuances. C'est aussi connaître et intégrer l'histoire de ce monde, son évolution, sa réglementation. C'est savoir en identifier les missions, en mesurer la portée. C'est croire en ses valeurs, adhérer à son projet, pouvoir s'y inscrire et participer ainsi à son fonctionnement et à son développement. Il ne s'agit pas non plus de travailler à côté de ses collègues, si différents, mais de savoir travailler en équipe, en inventant un langage commun, en regardant ensemble dans la même direction et en faisant alors de la pluralité des champs professionnels représentés sur cette terre, une véritable ressource, une réelle richesse et une force d'action » (Laurence Rameau).

L'itinérance ludique s'articule autour de trois grands principes :

- La libre circulation des enfants dans la crèche,
- La création d'univers ludiques,
- Le fait que l'enfant soit auteur de son jeu.

Cette libre circulation permet à l'enfant une « libre exploration » éducative.

L'exploration pour l'enfant est basée sur la possibilité qui lui est donnée d'accéder à de multiples lieux, objets...

Sous le regard attentif des professionnel(le)s des crèches, l'enfant peut mettre à profit ses différents sens et les développer par l'exploration. Explorer, cela passe par l'utilisation de ses 5 sens :

- La **vue** afin d'examiner minutieusement son environnement ou un objet
- Le **toucher**, afin de sentir la matière qui l'entoure (les sols, les jouets...)
- Le **goût**, les enfants dans leur développement entre 0 et 3 ans vont porter les objets à la bouche, c'est un des sens les plus utilisés dès le plus jeune âge
- L'**ouïe**, le jeune enfant est très sensible au bruit et notamment en crèche où la collectivité implique un environnement avec différents bruits tout au long de la journée
- L'**odorat**, il va se développer tout au long de la présence de l'enfant en crèche, par le biais des odeurs perçues dans l'air, la confrontation à différents ateliers culinaires, les repas servis en crèche par le cuisinier ou par le fournisseur de repas.

Dans le cadre de la libre circulation, l'enfant va pouvoir répondre à sa liberté d'exploration et son besoin du moment par la mise en place « d'univers » basés sur différentes thématiques (construction, manipulation, sensoriel, langagier, etc...).

Ces univers comportent des ateliers mis à disposition des enfants accompagnés des professionnel(le)s de la crèche. Sous un regard bienveillant, l'enfant pourra alors expérimenter et explorer en toute confiance et sérénité.

CONCLUSION

Les projets pédagogiques des crèches de la Communauté de communes du Genevois reposent sur deux pédagogies principales, la **motricité libre** et la **libre circulation explorative** et également sur trois valeurs communes, le **Respect**, l'**Épanouissement** et l'**Exploration**.

Toutes sont essentielles dans le fonctionnement quotidien des crèches et au sens que les professionnel(le)s des structures donnent à leur travail ; afin d'accompagner au mieux les enfants et leurs familles, de leur entrée à la crèche jusqu'à leur départ.

Ce projet a pour but d'être un guide pour les professionnel(le)s des crèches et des familles. Il n'est pas destiné à rester figé et peut évoluer dans le temps.

4- Le projet social

4.1 Les caractéristiques du territoire d'implantation de la structure

Située en région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté de communes du Genevois est un territoire du nord du département de la Haute-Savoie possédant une frontière naturelle avec le département de l'Ain en son extrémité ouest et une frontière politique avec le Canton de Genève, membre de la confédération helvétique (Suisse), au Nord. Entre les plaines rhodaniennes et ses reliefs (mont Salève et mont Vuache), l'altitude varie entre 327 mètres à Vulbens et 1 380 mètres sur la commune de Beaumont.

La Communauté de communes du Genevois, créée en 1996, est aujourd'hui composée de 17 communes que le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) a classé de la manière suivante :

- La ville-centre de Saint-Julien-en-Genevois, représentant un tiers des habitants de la CCG ;
- Les cinq bourgs : Collonges-sous-Salève, Viry, Valleiry, Vulbens et Beaumont ;
- Les onze villages : Archamps, Bossey, Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Feigères, Jonzier-Épagny, Neydens, Présilly, Savigny, Vers.

Le territoire comporte encore des caractéristiques rurales mais il est confronté à un très fort accroissement démographique. D'un point de vue socio-économique, le territoire dispose d'une grande attractivité de par sa proximité avec la Suisse. Sa population active est à majorité composée de frontaliers. Cette proximité a néanmoins aussi des conséquences négatives puisqu'elle engendre un coût de la vie élevé et en fait un territoire à fortes inégalités sociales.

L'augmentation démographique forte et constante fait que le territoire se situe bien en dessous de la moyenne nationale en termes de modes de garde par enfant de moins de 3 ans :

- D'une part parce que, contrairement au niveau national, la part du nombre d'enfants de moins de 3 ans a longtemps continué à augmenter même si un ralentissement commence à se faire sentir.
- D'autre part, parce que toutes les créations de places en crèche collective publique ou privée depuis 2015 se sont vues « annulées » par l'accélération des pertes de places en accueil individuel.

Ce faible taux de couverture est à mettre en parallèle avec le fort besoin en modes de garde que connaît le territoire du fait de son dynamisme démographique, de l'attractivité de la Suisse voisine et de la cherté de la vie dont découle un fort taux de double activité des ménages.

Le constat décrit pour le secteur de la petite enfance peut s'appliquer à la plupart des autres services publics et privés. Le partenariat s'inscrit donc dans un contexte de fort turn over et de difficultés de recrutement essentiellement liés à la difficulté à se loger et à vivre dans cette bande frontalière lorsque l'on travaille côté France.

Le besoin en mode de garde est important et nombre de familles se retrouvent en difficultés.

4.2 L'intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l'offre de service de ses partenaires

Les crèches sont réparties sur l'ensemble du territoire de la CCG. Parfois en centre-ville et parfois à la campagne, chaque structure mène un travail en collaboration avec des partenaires extérieurs tels que les bibliothèques, le Relais Petite Enfance (RPE), les Maisons de la Jeunesse et de la Culture (MJC), la ferme, l'école... etc. Cela permet à l'enfant de découvrir son environnement proche. Des actions sont mises en place entre les écoles maternelles et les crèches afin de faciliter la transition des enfants en dernière année de crèche.

4.3 Les modalités de participation des familles

L'équipe de la structure d'accueil ne se substitue pas aux parents. Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.

Les professionnels de la petite enfance apportent :

- Sécurité
- Bien-être et confort
- Epanouissement
- Autonomie
- Soutien à la parentalité
- Neutralité et égalité envers tous les enfants
- Ecoute et attention
- Individualité

Une collaboration étroite entre les parents et l'équipe de la crèche est nécessaire afin de bien connaître l'enfant, de mieux le comprendre et de respecter ses besoins.

Dans ce cadre, les transmissions parents/professionnels le matin et le soir sont primordiales. Elles permettent de maintenir une continuité éducative dans la journée de l'enfant.

Les crèches sont aussi des espaces d'échanges sociaux. Ces lieux ont pour but d'aider l'enfant à grandir, de l'accompagner dans son développement, de l'aider à construire son identité, de le guider vers l'autonomie et de l'accompagner dans la vie en société.

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages en respectant son individualité d'une part et la réalité institutionnelle d'autre part, ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec les familles.

Un premier temps de rencontre permet aux parents de visiter les locaux, d'échanger avec l'équipe et de découvrir le fonctionnement de la crèche. Il permet également à l'équipe de prendre connaissance des habitudes de vie de l'enfant et des valeurs de la famille. C'est le moment où se créent les premiers liens entre la famille et la crèche.

Les temps forts entre parents et professionnels :

L'échange entre les familles et la structure est essentiel pour construire une relation de confiance sans jugement tout au long des années de crèche de l'enfant.

Pour établir une relation de confiance, des moments de partage, conviviaux, sont organisés dans les structures de la CCG.

Il peut s'agir de réunions d'informations, de « cafés-parents », de sorties, d'événements ponctuels, de fêtes de fin d'année et d'autres temps, différents selon les années et les équipes.

Les transmissions

De façon générale, le temps des transmissions permet de vivre la séparation de façon sereine et confiante pour l'enfant et son parent. Il est important de prévoir le temps nécessaire à des transmissions de qualité.

Parents et professionnels doivent être entièrement disponibles pour ce moment essentiel. Des transmissions régulières et précises entre le parent et le professionnel permettent un suivi quotidien de qualité et respectueux du rythme et du développement de l'enfant.

Il s'agit également d'apporter à l'enfant les informations nécessaires au bon déroulement de sa journée et à sa sécurité affective. Qui viendra le chercher ? Quand ? Quel rituel pour le « Au Revoir » ?

Le soir, les transmissions permettent à l'équipe de raconter la journée de l'enfant, d'informer

de ses nouvelles acquisitions et de valoriser ses progrès. Cela peut aussi être, pour les professionnels comme pour les parents, le moment d'exprimer ses inquiétudes ou questionnements quant à l'évolution de l'enfant.

4.4 Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d'être accueillies dans la structure

a. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale ou professionnelle

Afin de réduire les inégalités sociales en matière d'accueil du jeune enfant, la CCG prend en compte ce critère dès l'attribution afin de renforcer l'accès des familles les plus précaires aux modes d'accueil. Une fois la famille accueillie dans une des crèches, la direction et l'équipe l'accompagnent pour une bonne compréhension du règlement de fonctionnement et une bonne adaptation du contrat à ses besoins.

b. Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique

L'accueil en collectivité d'enfants atteints de troubles de la santé est évalué par le médecin référent de la crèche avant son admission, le cas échéant. Il évalue les besoins de l'enfant et élabore avec la direction, les parents, le médecin traitant de l'enfant, le référent santé et accueil inclusif et l'équipe, un projet d'accueil individualisé (PAI).

c. Les modalités d'accueil d'urgence

Dans l'absolu, le service petite enfance fait son possible pour proposer une place à des familles en situation d'urgence (c'est-à-dire dont le besoin n'a pas pu être anticipé). Nous sommes néanmoins sur un territoire où l'offre est bien en-deçà du besoin et nos crèches sont rapidement complètes. Selon la période de l'année, la réponse aux besoins urgents va donc s'en trouver plus ou moins compliquée.

4.5 Les activités de la structure afin de l'inscrire dans une démarche en faveur du développement durable

Les crèches de la Communauté de Communes du Genevois intègrent dans leur fonctionnement une dynamique en faveur du développement durable :

- Afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens, les crèches se dotent de mobilier petite enfance répondant à un grand nombre de normes écoresponsable en petite enfance (bois issus de forêts durables, mobiliers contenant une peinture sans vernis ni solvants...). La qualité de l'air extérieur est surveillée.
- Pour le nettoyage, afin d'assurer la propreté des locaux et limiter la propagation de microbes, nous utilisons au quotidien des produits non nocifs afin de veiller à préserver une qualité de l'air pour les enfants et professionnels des crèches. Plusieurs de nos crèches favorisent le lavage au vinaigre blanc, au savon noir, à la vapeur...
- La vaisselle plastique utilisée au sein des crèches est remplacée au fur et à mesure par de la vaisselle en verre, inox et porcelaine.
- Pour les repas des enfants servis en crèche, nous nous efforçons de consommer un maximum de produits bio et locaux avec nos fournisseurs. Les commandes sont ajustées en permanence afin de limiter le gaspillage alimentaire.

- Dans plusieurs crèches, les enfants ont à disposition une gourde pour s'hydrater afin de limiter l'utilisation de vaisselle et dans le but de développer leur autonomie.
- Des actions en termes de gestion de déchets sont menées au sein des crèches tels que le compostage, le tri des déchets, la récupération et la réutilisation...
- Pour le change des enfants, les crèches s'efforcent d'utiliser des couches écologiques. L'usage des lingettes à usage unique est banni.

En lien avec le Contrat Local de Santé, un atelier santé-environnement a pu être proposé aux professionnels afin de les sensibiliser.

5. Le projet d'évaluation de la qualité de l'accueil

Ce projet est en cours de construction.

Les modalités de suivi du projet d'établissement

Le précédent projet d'établissement est abrogé, à compter du 1^{er} mars 2026, par décision n° DEC-2026-023 du 12 février 2026.

A Archamps, le 17/02/2026

Le Président de la Communauté de Communes du Genevois
Florent BENOIT



ANNEXE : Un exemple de livret d'accueil pédagogique, celui de la crèche Pom d'Api

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Crèche
Pom d'Api

3 rue du Jura
74160 Saint-Julien-en-Genevois

SOMMAIRE

Introduction

I. L'accueil

- a. Le chemin de la familiarisation
- b. Les temps d'accueils et de retrouvailles
- c. La participation des familles
- d. Les professionnels(les) et les stagiaires

II. La libre exploration éducative

- a. L'aménagement de l'espace
- b. La libre circulation
- c. Le jeu libre, ateliers et projets
- d. La motricité libre

III. L'accompagnement à la socialisation

- a. La référence
- b. L'individualité dans le collectif

IV. Sommeil, repas et apprentissage de la continence

- a. Le sommeil/repos
- b. Les repas
- c. Accès libre aux gourdes
- d. Apprentissage de la continence

Conclusion

Annexes

Introduction

Nous allons vous présenter le projet pédagogique, spécifique à la structure de Pom d'Api.

Il résulte d'une réflexion effectuée en équipe et n'est pas figé. Il peut et doit évoluer dans le temps.

Il a été construit en prenant en compte la Charte Nationale du Jeune Enfant. Celle-ci relève de l'arrêté ministériel du 23 septembre 2021 annonçant 10 principes favorables au développement et à l'épanouissement du jeune enfant. (*annexe n°1*)

Le but est de définir et d'expliquer les choix pédagogiques pour allier familles et professionnel(le)s sur le sens de nos pratiques.

I. L'accueil

a. Le chemin de la familiarisation

En quoi consiste le chemin de la familiarisation ?

La familiarisation est une étape cruciale dans l'intégration d'un enfant et sa famille en crèche. Ils vont devoir se familiariser avec un nouvel environnement, aller à la rencontre des professionnel(le)s pour faire connaissance et trouver un nouveau rythme. Afin que cette période soit adaptée à chaque situation, nous faisons le choix de construire avec l'implication des parents ce que l'on appelle « le chemin de la familiarisation ». Il est établi en fonction des besoins individuels et du bien-être de l'enfant, des besoins et des contraintes des parents ainsi que des observations des professionnel(le)s. L'objectif est de pouvoir échanger afin de tisser un lien de confiance entre enfant-famille-professionnel(le)s.

Dynamisés par notre projet pédagogique, nous désirons le partager pour informer et donc faciliter sa compréhension en termes d'organisation et d'intérêts à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant.

Le chemin de la familiarisation débute dès le 1^{er} contact et peut se réaliser en quelques jours tout comme prendre plusieurs mois.

Le processus de séparation est réfléchi de manière à ce que les séparations s'effectuent progressivement ; pour ainsi la proposer lorsque famille et professionnel(le)s se sentiront prêts.

Comment se déroule la première rencontre ?

Premier entretien :

C'est un temps d'échange avec la directrice afin de faire connaissance avec la famille. C'est une occasion pour la famille de pouvoir exprimer leurs besoins et leur état émotionnel ainsi que de finaliser l'inscription en remplissant un dossier administratif. La directrice informe les familles de prévoir 2 semaines de disponibilités pour accompagner leur enfant en douceur lors de cette première séparation. A la fin de l'entretien les parents repartent avec la date et l'heure du premier jour d'entrée à la crèche.

Une demi-journée d'immersion :

Ce temps d'immersion est proposé aux familles qui le souhaitent de 9h30 à 11h; il peut se faire avec ou sans l'enfant. Une professionnel(le) accueille et guide la famille pour découvrir la crèche. Ce sera l'occasion de rencontrer l'équipe, de visualiser le lieu d'accueil et mieux comprendre le projet pédagogique de la structure. Lors de cette journée d'immersion c'est le parent qui a en charge son enfant s'il est présent.

Premier jour de familiarisation en crèche :

L'enfant est accueilli en présence de l'un de ses parents par une ou deux professionnel(le) référent(e)s, ce qui peut être rassurant pour l'enfant, les parents et les professionnel(le)s. Une visite des locaux sera proposée aux familles n'ayant pas eu l'occasion de le faire avant avec une présentation du projet pédagogique. Les professionnel(le)s prennent connaissance avec les parents de la fiche de renseignements. L'enfant sera libre d'explorer l'environnement, d'aller à la rencontre des enfants et des professionnel(le)s.

A la fin de cette première matinée, des observations seront recueillies par l'ensemble des professionnel(le)s ayant côtoyé l'enfant et/ou les parents afin de planifier les jours suivants. Des débriefings sont proposés afin de croiser nos regards et d'informer tous les membres de l'équipe quant à la prise en charge de l'enfant et de l'accompagnement de la famille.

I. L'accueil

b. Les temps d'accueils et de retrouvailles

Pourquoi ces temps de transmission sont-ils importants pour le jeune enfant ?

Les temps de transmission représentent un espace-temps relatif à la séparation, il en est tout un travail psychique et émotionnel. L'enfant a besoin d'être prévenu de manière à lui permettre d'anticiper ce moment de séparation. C'est pourquoi, il peut-être une ressource de penser un rituel qui resterait évolutif durant l'année. Il se doit aussi d'être accompagné par la mise en mots ou gestes afin de verbaliser les émotions. Au besoin, il peut être conseillé un doudou et/ou une tétine.

Où se déroulent les accueils ? Où se déroulent les retrouvailles ?

Les créneaux horaires d'accueil sont de 7h30 à 9h et de 12h à 12h15. Nous tenons à ce qu'ils soient respectés afin de ne pas perturber l'organisation de travail des professionnel(le)s et les jeux des enfants. Les parents sont invités à accompagner leur enfant dans l'univers où se trouve le ou la professionnel(le) responsable de prendre les transmissions.

- Entre 7h30 et 8h, tous les accueils se font dans l'univers Symbolique.
- Après 8h, les parents doivent se diriger vers le ou la professionnel(le) qui se trouve :
 - o Dans l'univers Symbolique, les enfants inscrits dans l'univers Symbolique et Sensoriel.
 - o Dans l'univers moteur, les enfants inscrits dans les Univers Langagier et Construction.
- Entre 12h et 12h15, les accueils se font dans l'univers Moteur.

Les retrouvailles se font entre 12h et 12h15 pour les enfants venant que le matin, sinon à partir de 16h00. Les informations relatives à la journée sont principalement effectuées auprès d'un(e) professionnel(le) de l'univers de référence mais lorsque celui-ci est fermé ; elles s'obtiennent auprès d'un(e) autre professionnel(le) disposé(e) dans l'espace moteur.

Quelles informations communiquons-nous lors des accueils et des retrouvailles ?

Les échanges d'informations ont pour but de mieux connaître l'enfant et d'assurer une continuité entre la vie de famille et la vie en crèche.

Les informations concernent les éléments physiologiques tels que la santé, l'alimentation, le sommeil, les soins d'hygiène, etc. Ces données ont notamment plus d'importance pour les bébés mais en ce qui concerne les plus grands, nous privilégions les qualités relatives à l'humeur et à son plaisir d'être là : pour observer, pour découvrir et pour interagir avec les autres enfants.

La communication des situations vécues positivement ou négativement à la crèche ou à la maison, nous est importante pour

comprendre certains comportements de l'enfant et ainsi, mettre en mots les émotions.

Quels sont les supports de communication que nous utilisons ?

Une feuille hebdomadaire, individuelle et confidentielle. Elle retrace la journée de l'enfant.

Un tableau d'activité où les professionnel(le)s notent les ateliers mis en place durant la journée.

Des photos numériques ou des petites vidéos peuvent défiler parfois sur l'écran afin de partager avec les parents les événements et les interactions vécues durant la journée.

I. L'accueil

c. La participation des familles

Qu'est-ce que veut dire coéducation ?

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant », proverbe africain

Le terme « éduquer » signifie donner à quelqu'un, spécialement à un enfant ou à un adolescent, tous les soins nécessaires à la formation et à l'épanouissement de sa personnalité.

Le préfixe « co » implique la présence de plusieurs personnes à effectuer l'action d'éduquer. En tant que professionnel(le)s, nous recherchons à favoriser cette collaboration essentielle avec les parents afin de reconnaître et de valoriser les parents dans leur rôle.

Les pratiques et les modèles éducatifs peuvent être différents et complémentaires, l'enfant est capable de les différencier par le lieu et/ou les personnes.



Comment les parents participent-ils à la vie de l'enfant en crèche ?

Ayant un intérêt à co-construire un lien de confiance entre professionnels(les) et parents, nous souhaitons inviter davantage les familles à participer à la vie de crèche. Ces échanges favorisent la communication et encouragent le partage des cultures. Pour cela, nous organisons des sorties, des événements et des projets faisant appel à la participation des parents.

Des rencontres ou des entretiens sont aussi possibles avec la directrice, les éducatrices de jeunes enfants et les professionnel(le)s référent(e)s de l'univers. Ceci afin de permettre le suivi d'informations quant à l'évolution de l'enfant dans la collectivité et/ou de traiter une thématique spécifique (sommeil, alimentation, développement psychomoteur...).

I. L'accueil

d. Les professionnel(le)s et les stagiaires

Quels sont les différents corps de métiers composant notre équipe professionnelle ?

L'équipe est pluridisciplinaire, qualifiée et/ou diplômée : Accompagnants(es) Educatif(ves) Petite Enfance (AEPE), Auxiliaires de Puériculture (AP), Educateurs(trices) de Jeunes Enfants (EJE), Infirmier(ière) et Agents Techniques. Du fait de leurs expériences, chaque professionnel(le) apporte son expertise et sa singularité au profit de l'accueil de l'enfant et de sa famille. Pour faciliter les repères, un trombinoscope est mis dans le couloir de l'entrée de la crèche.

Comment soutenons-nous au droit à la formation professionnelle ?

Afin de contribuer à la formation continue des professionnel(le)s du service petite enfance 3 journées pédagogiques obligatoires sont organisées chaque année. Elles ont pour objectifs d'unir les équipes autour d'un projet commun, de prendre du recul sur les pratiques professionnelles et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des familles.

Deux formations sont obligatoires, tous les deux ans : une formation Prévention Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et une formation à la sécurité incendie.

De plus, l'équipe bénéficie d'une Analyse de Développement Personnel (ADP) avec un coach extérieur, un mois sur deux en alternance avec les réunions d'équipe.

Les agents de la petite enfance bénéficient également de formations annuelles à titre individuel.

Des livres et abonnements professionnels sont à disposition des agents.

Comment accompagnons-nous les apprenti(e)s et les stagiaires ?

Tout au long de l'année, nous accueillons des stagiaires et des apprenti(e)s au sein de notre crèche afin d'offrir une possibilité de se former sur le terrain. Des tuteurs sont désignés en interne pour accompagner chaque stagiaire ou apprenti. Des bilans réguliers sont effectués avec les élèves mais aussi avec les centres de formation. Les familles sont averties de leur arrivée sur le tableau à l'entrée de la structure.



Champs de fleurs d'après le workshop d'Hervé TULLET réalisé par l'équipe de Pom d'Api

II. La libre exploration éducative

La libre exploration éducative est un mouvement initié par l'Institut de la Petite Enfance, sous la direction de Boris Cyrulnik, neuropsychiatre.

« Les principes sont : la liberté, l'exploration, l'attachement, la confiance, l'apprentissage et le plaisir. »

« Elle est une **invitation** à revisiter l'accueil des jeunes enfants au quotidien. Elle se veut être **un mouvement, un cheminement et un encouragement** pour voir « **autrement** ». L'idée étant de faire naître des échanges, des réflexions et des doutes pour oser agir et faire évoluer nos pratiques dans l'intérêt de donner vie au jeune enfant. »

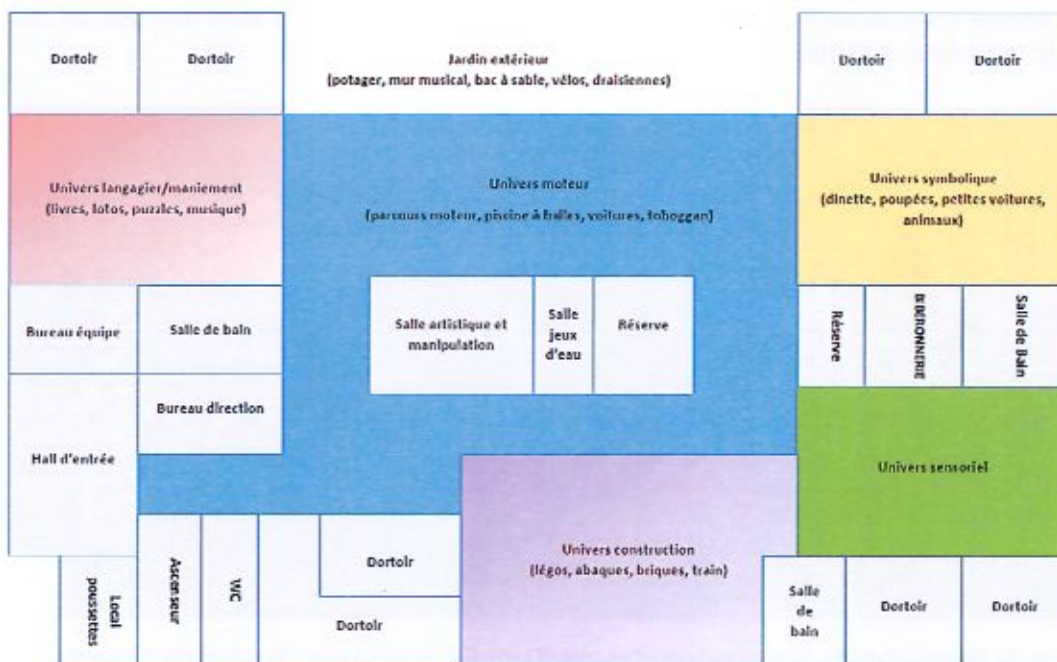
a. L'aménagement d'espace

Comment est aménagé l'espace au sein de la crèche ? Pourquoi parlons-nous d'univers ludique ?

L'aménagement de l'espace est un composant essentiel. L'enfant a besoin de se sentir en sécurité et en confiance pour pouvoir s'aventurer librement et évoluer à son rythme. Nous le réfléchissons de manière à ce qu'il apporte des repères et qu'il soit attractif pour inviter à l'exploration et l'expérimentation (sans orientation directe de l'adulte).

Chaque adulte devient responsable non seulement d'un groupe d'enfants, mais également de l'environnement dans lequel ils évoluent. Les professionnel(le)s vont faire en sorte que les enfants circulent selon leurs besoins, leurs intérêts et leurs plaisirs.

La structure est divisée en différents univers :



II. La libre exploration éducative

❖ L'univers sensoriel

C'est un univers « cocooning » qui nécessite davantage de règles car il est dédié à l'accueil des bébés. Il est aménagé de manière à favoriser la motricité libre et à éveiller les sens. Il reste accessible aux plus grands mais il leur est demandé de se déplacer en douceur, de respecter le calme car la détente est attendue. Dans ce lieu, les plus grands peuvent se sentir valorisés en aidant les adultes à prendre soin des bébés.

❖ L'univers moteur

L'enfant prend confiance en lui en explorant les limites de son corps. Cet univers est essentiel pour répondre aux besoins de mouvements de l'enfant, ceux de bouger, de courir et d'escalader. L'enfant est accompagné dans sa prise de risque par le positionnement, la posture et la parole des professionnel(le)s. Malgré la vigilance des professionnel(le)s, les chutes arrivent en crèche tout comme à la maison.

❖ L'univers construction

Dans cet univers, les enfants peuvent construire, détruire, assembler et imbriquer. Cet espace les aide à travailler la précision gestuelle, la concentration, la réflexion, la frustration et la patience. Ils expérimentent la stabilité, l'instabilité et la créativité.

❖ L'univers langagier

L'univers langagier présente des activités pour éveiller l'intérêt et stimuler la communication qu'elle soit orale, gestuelle ou corporelle. L'idée étant de faire émerger le langage et de l'enrichir en favorisant les échanges entre enfants et/ou adultes. Pour cela, nous exploitons diverses thématiques plus ou moins spécifiques comme les saisons, les émotions, ou bien même des aspects culturels. Il peut parfois être un univers davantage destiné aux enfants de 2-3 ans puisqu'il peut être présenté des ateliers exerçant davantage les fonctions cognitives (concentration, association, raisonnement, ...)

Exemple : L'imagier sonore requiert de l'attention et de l'écoute. Il invite à reproduire les sons entendus, à les nommer, à exprimer certaines émotions et aussi à interagir entre les enfants.

❖ L'univers symbolique

Les jeux symboliques permettent à l'enfant de reproduire une action hors de son contexte et de « faire semblant ». En plus d'exercer leur motricité globale et fine, ils développent la compréhension, l'imagination et la créativité.

Ils facilitent les interactions avec notre monde et favorisent les relations entre enfants permettant d'approprier le sens des normes sociales.

Ils peuvent parfois détenir une fonction symbolique forte permettant à l'enfant de gérer progressivement ses émotions.

Exemple : les jeux avec les poupons peuvent permettre de rejouer une séparation, l'attention donnée à un frère ou une sœur, etc...

❖ L'univers artistique

Dans cet univers, les enfants ont la possibilité de découvrir les matières dites « salissantes » pour leurs propriétés sensorielles, à travers divers accessoires (pinceaux, éponges...) ainsi que leur corps (par exemple en peinture corporelle). Nous essayons de ne pas porter de jugement comme « beau » et « laid », nous valorisons la libre expression et questionnons leurs sens, leurs émotions et leurs expérimentations.

II. La libre exploration éducative

❖ L'univers de maniement et de transvasement

Les ateliers de maniement correspondent aux ateliers qui favorisent les actions et les manières d'utiliser les mains (pâte à modeler...). Les ateliers de transvasement sont ceux où l'on peut verser diverses matières d'un récipient à un autre (sable, bouchons...). Ils peuvent se réaliser dans les divers univers. Ces ateliers sont l'occasion de multiplier les expériences sensorielles (matières, couleurs, ...), de développer la concentration pour coordonner des mouvements et affiner la précision des gestes. Ils sont une manière d'appréhender l'espace et les règles physiques qui nous entourent (gravité, apesanteur, horizontalité). Nous avons aussi la chance d'avoir une salle de jeux d'eau qui favorise le bien-être et la détente.

Exemple : La pâte à modeler, les jeux d'eau, ... peuvent permettre à l'enfant de muscler ses doigts, décharger certaines tensions, détenir une fonction symbolique, ...

❖ L'univers extérieur

Passer du temps à l'extérieur permet à l'enfant de découvrir l'environnement naturel dans lequel il grandit et de l'approprier pour mieux le comprendre. Nous détenons un rôle dans la transmission du respect de la nature (arroser les plantes, observer les insectes sans les écraser...). L'enfant développe sa curiosité, sa motricité, son autonomie, ses relations sociales, etc.

De plus, la nature offre une richesse sensorielle qui contribue au développement des connexions neuronales. Elle a un bienfait sur la santé physique et psychologique. Pour ces diverses raisons, il nous paraît important de sortir les enfants dehors plusieurs fois par semaine quelques soit la saison car cela renforce leur système immunitaire. Il est essentiel qu'ils puissent « s'aérer ».

Nous proposons aussi des sorties à l'extérieur de la crèche, pour aller au marché, au parc ou faire simplement une balade !



« Il n'y a pas de mauvais temps mais que de mauvais vêtements », proverbe originaire des pays nordiques.

❖ L'univers Snoezelen

Cet univers est propice à l'exploration sensorielle, il va permettre d'éveiller certains sens tel que le toucher, la vue et l'ouïe. Dans cet espace l'enfant va être plus à l'écoute de ses besoins et de ses émotions. Il s'allonge, s'assoit, évolue dans l'espace avec curiosité prenant le temps d'explorer ce qu'il voit autour de lui sans sollicitation. L'ambiance et l'aménagement de cet espace a été pensé pour favoriser la relaxation (musique relaxante, colonne à bulles, fibres optiques...) c'est pour cette raison que nous favorisons les petits groupes 3 enfants maximum étant sur les mêmes énergies (calme, agité...).

Cet espace est aussi à disposition des professionnels(les) sur leur temps de pause afin de pouvoir se détendre. C'est un lieu où le calme doit être respecté.

II. La libre exploration éducative

b. La libre circulation

En quoi consiste la libre circulation ?

« On laisse les portes ouvertes et on leur permet d'aller voir ce qu'il se passe de l'autre côté » Laurence Rameau.

La pédagogie de la libre circulation consiste à offrir à l'enfant la possibilité de se déplacer librement d'un espace à un autre pour répondre à ces besoins d'exploration. C'est ainsi que nous contribuons à ce que l'enfant soit auteur et acteur de son jeu.

Pourquoi avoir choisi cette pédagogie ?

Nous souhaitons que l'enfant ait la liberté de se déplacer et d'être autonome dans ses choix de jeu, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté à ses besoins. L'objectif est de permettre à l'enfant de répondre aux périodes dites « sensibles ». Elles correspondent à des sensibilités particulières portées sur un élément précis dans l'environnement. Ces périodes sont propres à certaines étapes de la vie de l'enfant, durant lesquelles il est pleinement réceptif pour les « absorber », comprendre et ainsi évoluer.

Avec expérience, nous pouvons constater une forte diminution des frustrations, des interactions plus favorisées, des imitations plus nombreuses et des relations inter-âge. Pour les professionnel(le)s, elle encourage la flexibilité et les regards croisés permettant d'obtenir une description fidèle de l'enfant. Elle est une ressource pour le travail de groupe.

Comment la mettons-nous en place ?

Le matin, les univers ludiques s'ouvrent au fur et à mesure que les professionnel(le)s arrivent. Dans chaque univers un(e) professionnel(le) dite « phare » installe une activité. Le « phare » fait référence à un(e) professionnel(le) qui observe avec un regard bienveillant le groupe d'enfant de manière à assurer leurs sécurité physique et affective.

Lorsque nous souhaitons proposer l'ouverture d'un autre univers tel que le jardin ou la salle artistique, nous fermons un autre univers de manière à équilibrer la présence des professionnelles.

A partir de 9h 30, deux professionnel(le)s dites « disponibles » répondent aux besoins d'accueil, de changes, d'endormissement et de renfort /soutien sur des ateliers spécifiques afin que les enfants ne soient pas coupés dans leur jeu. A la fin de la matinée, les enfants participent au rangement des univers. Sur les temps de repas, de sieste et de goûter, nous invitons les enfants à rejoindre leur univers respectivement attribué ceci est un repère pour eux. Entre ces différents temps, nous réouvrons les portes afin de proposer de nouveaux temps de jeu libre. Sur les temps de sieste seuls les univers sensoriel et moteur restent ouverts. Un(e) professionnel(le) prend en charge les enfants qui ont dormi le matin. Les univers rouvrent entre 14h-14h30 en fonction du nombre d'enfants levés. A partir de 16h, des professionnel(le)s s'occupent de prendre en charge les retrouvailles et d'autres restent auprès des enfants. Les univers se referment au fur et à mesure des départs des professionnel(le)s.

Nous veillons à ajuster nos positionnements et nos postures pour sécuriser et pour accompagner au mieux les enfants.

II. La libre exploration éducative

c. Le jeu libre, ateliers et projets

Les professionnel(le)s adaptent les ateliers selon les besoins du groupe, les demandes d'enfants si possible et les moments de la journée. Ils veillent à alterner des propositions de jeux libres et d'ateliers, de temps calmes et plus actifs. L'enfant choisit où il souhaite s'aventurer selon ses envies, ses besoins et ses intérêts.

Notre objectif est que l'enfant puisse explorer, observer, imaginer, inventer, créer sans directive et sans attente de résultat.

Pour cela, nous invitons les parents à veiller à ce que les vêtements portés par l'enfant, lui permettent d'être libre de mouvement, d'expérimentations et de sorties.



En quoi le jeu libre est-il essentiel aux jeunes enfants ?

A cet âge, le jeu libre est essentiel à l'enfant car il lui procure du plaisir et développe son autonomie.

Laisser l'enfant explorer son environnement, stimule et développe entre autres, la créativité et la capacité de résolution de problèmes.

Le jeu libre favorise la découverte et l'expérimentation d'objets par « affordance ». Ce concept provient de J. J. Gibson, par définition l'affordance provoque une interaction spontanée entre un environnement et son utilisateur. Cela correspond à la capacité d'un objet ou d'un système à évoquer son utilisation et donc en comprendre sa fonction par les caractéristiques et non par les représentations de l'adulte.

Ex : lorsqu'un enfant découvre une chaise, il va l'escalader, la pousser, la trainer, monter dessus, passer dessous, être en équilibre, etc... il va passer par toutes ces expérimentations que l'objet l'invite à réaliser pour comprendre que la meilleure utilisation de cet objet est finalement de s'asseoir.

II. La libre exploration éducative

Dans le jeu libre, l'intervention de l'adulte dépend de la demande de l'enfant. En laissant les enfants prendre des initiatives et expérimenter sans interaction, nous constatons le plaisir qu'ils ont à jouer en toute liberté.

Mais nous sommes aussi garants d'un cadre incluant des limites qui viennent sécuriser et rassurer, ce qui renforce aussi le sens du jeu entrepris par l'enfant. Donc tout n'est pas permis. Les limites sont réfléchies en équipe pour que l'enfant reste libre à l'intérieur de ce cadre.

Comment le jeu libre est-il proposé et accompagné ?

Un des rôles principaux du ou de la professionnel(le) sera de réfléchir à l'aménagement de l'univers ludique dans lequel il ou elle se trouve. L'adulte doit mettre en place du matériel adapté et en nombre selon l'âge des enfants et de leurs intérêts. Il doit donner envie aux enfants de découvrir et d'explorer l'espace et les objets ludiques mis à disposition. Dans la matinée et selon comment les enfants investissent l'univers, le rôle du ou de la professionnel(le) sera d'enrichir l'environnement en rajoutant de nouveaux objets ludiques afin de relancer la curiosité d'exploration.

Les professionnel(le)s détiennent une posture « phare » et sont acteurs dans

l'accompagnement de l'enfant qui évolue. Pour cela, elles doivent ajuster leur accompagnement en fonction du rythme d'évolution de l'enfant. Les professionnel(le)s peuvent être amenés à inviter, à verbaliser des actions, à mettre en relation, à guider l'enfant pour sortir d'une contrainte, à aider l'enfant à vivre ses émotions.

Exemple : lors d'une expérimentation avec une chaise, l'adulte est à côté de l'enfant, il peut verbaliser ce qu'il voit, la manière dont il l'accompagne pour sortir d'une contrainte, les émotions.

Pourquoi proposons-nous des ateliers aux jeunes enfants ?

Les ateliers sont des invitations à jouer à des jeux animés par l'adulte, l'enfant est libre d'y prendre part ou non. Il peut juste regarder, essayer et choisir d'arrêter lorsqu'il le désire. Ils se font généralement dans un espace privilégié, en petits groupes, en fonction de l'âge et de la maturité de chaque enfant.

Lors de ces ateliers, l'enfant est davantage confronté à un cadre et à des règles (attendre son tour, être limité dans un espace) mais à l'intérieur de ce cadre, il est libre d'expression.

Ces ateliers sont des occasions pour présenter de nouvelles matières et favoriser certaines interactions entre enfants. Ils peuvent être aussi proposés dans un but de répondre à un besoin spécifique perçu chez un ou plusieurs enfants.

Ces ateliers permettent de faire des découvertes et de favoriser les interactions entre les enfants. Ces petits groupes favorisent des temps d'observation et d'échange plus individuels avec les professionnel(le)s. Un atelier peut être choisi par les enfants en fonction de leurs envies. Il peut être également choisi et proposé par l'adulte en fonction de ce que les professionnel(le)s observent des besoins des enfants et du groupe. Nous ne prévoyons pas forcément à l'avance ; sauf pour des projets ponctuels nécessitant un travail en commun.

II. La libre exploration éducative

Pourquoi et comment favorisons-nous les jeux et jouets non genrés (stéréotype) ?

« La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance », Charte Nationale d'accueil du jeune enfant.

De ce fait, nous cherchons à valoriser l'enfant pour ses compétences et qualités personnelles. Pour cela, nous tenons un positionnement neutre lors de la proposition d'ateliers et de jouets. C'est en laissant le jeune enfant libre dans ses choix de jeux et sans intervenir pour émettre un jugement que nous réduisons l'influence dans son comportement. Il est important pour le jeune enfant de se sentir libre de découvrir et de prendre le temps d'expérimenter, c'est ainsi que l'enfant prend conscience et construit son identité.

Quels sont les intérêts à mener des projets tout au long de l'année ?

Tout au long de l'année, nous menons divers projets de manière à apporter une dynamique à notre structure. Ceux-ci viennent enrichir le quotidien des jeunes enfants, des familles et des professionnel(le)s. Ils sont sources d'échanges et de partages avec les parents et favorisent l'entretien d'une relation soutenant le lien entre vie quotidienne et vie à la crèche pour le jeune enfant. Ils sont aussi un support pour faciliter l'accès à l'art, la culture et aux échanges interculturels, ... En cela, nous recherchons à élargir les expériences sensorielles du jeune enfant et initier à la richesse humaine.

d. La motricité libre

Qu'est-ce que la motricité libre ?

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit », concept créé par la pédiatre hongroise Emmi Pikler

Pourquoi la motricité libre est-elle essentielle pour le jeune enfant ?

Elle permet d'accompagner le bébé en fonction de ses capacités et en suivant son rythme naturel. En l'installant uniquement dans des positions qu'il est capable de prendre et de quitter lui-même, c'est respecter son besoin de bouger sans le contraindre physiquement.

Exemple : asseoir un bébé en le calant avec des coussins alors qu'il ne maîtrise pas son équilibre a peu d'intérêt pour son développement. Il se retrouve coincé dans une situation dont il ne peut se défaire et qui va l'empêcher d'explorer autour de lui de peur de tomber.

II. La libre exploration éducative

Pour cette raison, nous préférons installer un bébé sur un tapis ferme sur le dos et non dans un transat. Ce dernier est utilisé de façon modérée sur les temps des repas ou après la prise d'un biberon.

La motricité libre est aussi importante avec les enfants plus grands.

Exemple : Nous n'allons pas mettre un enfant sur un toboggan ou sur un vélo si l'enfant ne sait pas monter tout seul sur celui-ci afin d'éviter de le mettre en échec et/ou en danger.

En respectant son propre rythme d'évolution l'enfant prend conscience de son corps et de ses limites et ainsi peut appréhender les dangers mais surtout prendre confiance en lui.

Comment accompagnons-nous l'enfant dans sa motricité libre ?

- En rappelant aux parents de mettre des vêtements amples et pratiques pour faciliter le mouvement de l'enfant.

- En installant l'enfant sur un tapis ferme, au sol et sur le dos. Autour de lui sont disposés différents jouets dans le but de l'inviter aux mouvements et à l'exploration. Toutes invitations nécessitent un regard soutenant et des paroles sécurisantes et guidantes.

- En retirant les chaussettes de l'enfant pour qu'il prenne conscience de ses

sensations et de ses points d'appuis. Lorsqu'il acquiert la position verticale nous le laissons expérimenter le mouvement avec le mobilier (petite chaise, table, meubles...). En cela il vient se muscler, exercer son équilibre et sa coordination.

- Pour l'enfant ayant sauté certaines étapes, nous proposons des temps de jeux privilégiés pour qu'il prenne conscience de son corps, de ses mouvements et de ses déplacements.



Dessins tirés du livre de Michèle Forestier « De la naissance aux premiers pas » (Editions ERES)

III. L'accompagnement à la socialisation

a. La référence

Qu'est-ce qu'une référence ?

Les référentes d'univers ont ce rôle d'apporter une continuité et une attention privilégiée sur les temps passés par l'enfant dans l'univers. L'enfant a bien évidemment besoin de repères sur les temps de repas, de siestes et de soins. Cependant, nous savons que pour les enfants, une relation affective sécurisée se construit et ne doit en aucun cas être exigée ou contrainte. En cela, nous donnons la possibilité à l'enfant de choisir ou non, une référente en fonction de son besoin.

En effet, nous comprenons que pour certaines familles la référence est importante puisqu'elle sécurise.

Néanmoins, de par notre projet de libre circulation, tous les professionnel(le)s se sentent concernés par chaque enfant et sont dans la capacité de faire l'accueil et les retrouvailles. Il y a toujours la possibilité de croiser dans la semaine les référent(e)s d'univers si un besoin d'échanger se fait ressentir.

b. L'individualité dans le collectif

Comment accompagnons-nous les enfants dans leur individualité ?

Nous reconnaissons l'enfant comme sujet, citoyen et personne de droit. C'est pourquoi, nous sommes attentifs à sa singularité et prenons en compte sa situation familiale dans notre accompagnement.

Pour avoir une meilleure compréhension et connaissance du jeune enfant nous nous appuyons sur des observations et des échanges avec la famille. C'est en étant disponible, neutre et à l'écoute que nous favorisons une relation respectueuse et coopérative.

Notre rôle est aussi d'ajuster l'étayage ; c'est à dire de soutenir l'enfant dans ses efforts lors des apprentissages de manière ajustée. Ceci vient nourrir la confiance et l'estime de soi et participe au développement de son bien-être.

Nous cherchons à adapter notre accompagnement dans le cas d'un besoin spécifique d'un enfant, de manière à faire sens et à faciliter l'inclusion.

Comment accompagnons-nous les relations entre enfants ?

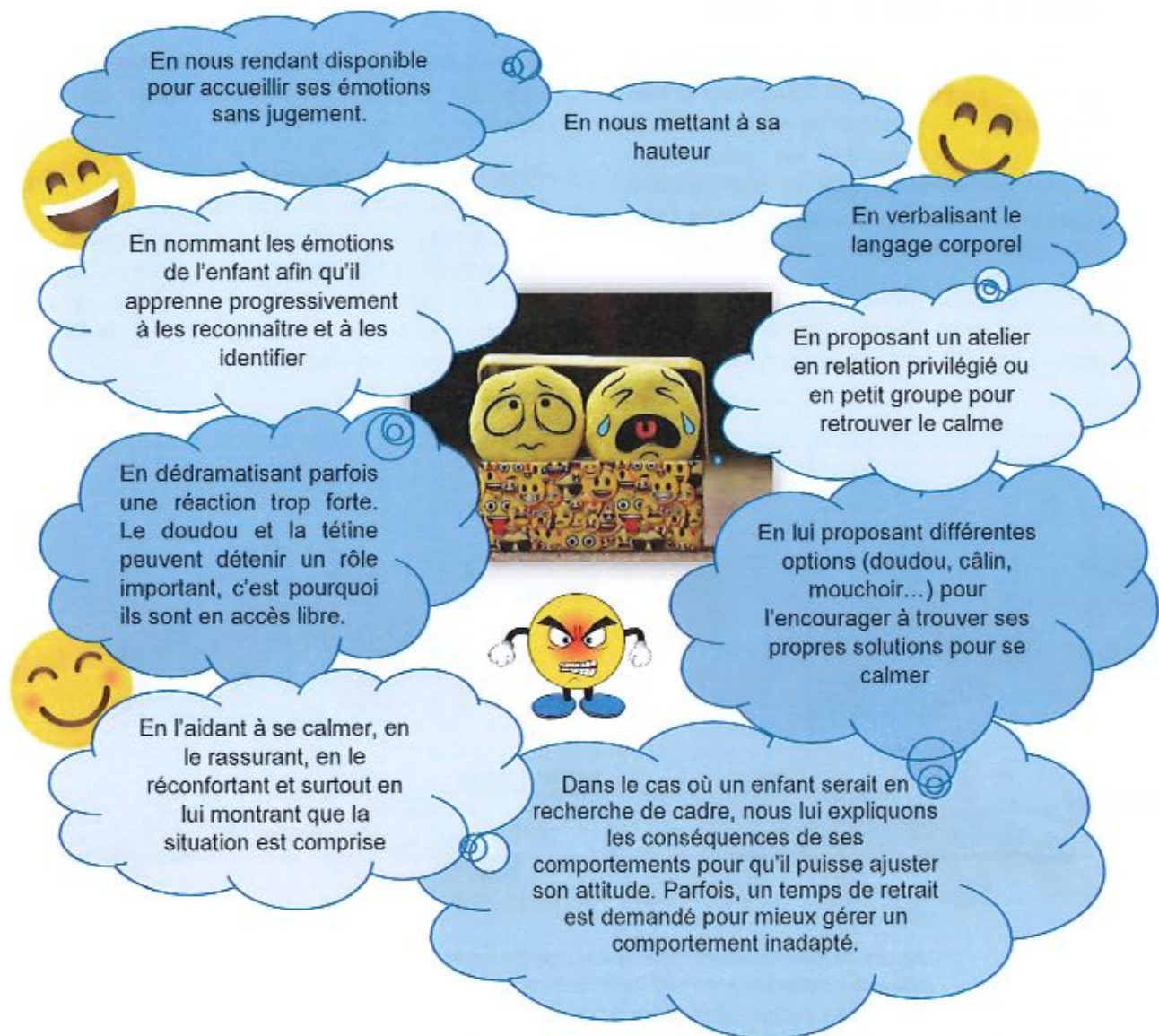
C'est par l'observation que nous pouvons comprendre les interactions et accompagner au mieux les relations entre enfants. Avec la libre circulation, les interactions entre enfants sont riches.

Nous les verbalisons de manière à signifier les désirs, les attentes, les émotions, etc. Cela aide l'enfant à comprendre et à accepter le besoin de l'autre enfant.

Nous pensons à l'aménagement ainsi qu'au nombre et à la variété de jouets. Nous pouvons mettre des jouets identiques et en nombre pour éviter les conflits d'appartenance, favoriser la communication et les jeux d'imitation. Mais, nous pouvons aussi nourrir les jeux avec de la surprise, de la nouveauté et donc de la variété en nombre plus réduit de jouets. Cela peut être aussi intéressant pour travailler l'attente et le partage.

III. L'accompagnement à la socialisation

Comment accompagnons-nous les émotions de l'enfant ?



Comment en tant que professionnel(le)s nous gérons nos réactions et/ou nos émotions ?



Malgré notre motivation à faire preuve de professionnalisme, nous restons des humains pourvus d'émotions.

Pour cela, nous savons que nous pouvons nous relayer :

- ❖ En faire la demande, c'est être professionnel(le).
- ❖ Le proposer, c'est aussi faire vivre notre « esprit d'équipe ».

Nous avons aussi des séances d'Analyse de Développement Personnel tous les 2 mois permettant de partager nos vécus, nos ressentis et de travailler sur notre personne afin de faire évoluer notre « savoir-être » et notre « faire ensemble ».

IV. Sommeil, repas et apprentissage de la continence

a. Le sommeil / repos

Pourquoi le sommeil est-il important ?

Le sommeil est un besoin fondamental. Il ne permet pas seulement de reposer la tête et le corps, c'est aussi le moment où la mémoire se consolide, les connexions neuronales se renforcent et participent à l'évolution des apprentissages. Selon l'âge des enfants le temps de sommeil diffère.

A la crèche, nous faisons tout pour respecter leur rythme. Toutefois, il peut parfois y avoir un écart de durée de sieste

entre la crèche et la maison. L'important est que les enfants puissent combler leur besoin.

Pour ces raisons, nous faisons le choix de ne pas réveiller les enfants. Dans le cas où les parents rencontreraient des difficultés concernant le sommeil de leurs enfants, ils pourront prendre rendez-vous avec la directrice et/ou les éducateurs(trices) de la structure pour en discuter.



Sylviane Deymie, Comment fonctionne le cycle du sommeil d'un bébé ? Mise à jour le 17/02/2024 par S. Hernandaise, <https://www.parents.fr/bebe/sommeil-debebe/decrypter-le-sommeil-de-bebe/bebe-le-petit-train-du-sommeil-comment-ca-marche-304998#page-article>

IV. Sommeil, repas et apprentissage de la continence

Comment accompagnons-nous les enfants à la sieste ?

Nous observons les enfants pour repérer leurs signes de fatigue (bâillement, pleurs « inexplicables », frottement des yeux...) pour pouvoir proposer la sieste au moment le plus propice. Chaque enfant a son propre lit dans un dortoir partagé avec les autres. Ils s'endorment dans la pénombre afin de favoriser un réveil plus naturel, avoir des repères visuels et temporels et devenir autonome dans le lever de sieste.

Certains enfants ont besoin de leur doudou et/ou de leurs tétines. D'autres nécessitent la présence de l'adulte à leur côté ou d'être bercé.

Selon leur besoin les plus petits s'endorment dans des lits à barreaux avec ou sans la présence de l'adulte. Les professionnel(le)s veillent les enfants qui dorment toutes les 10-15 minutes.

Les plus grands dorment dans des lits bas avec des petits barreaux ou sans barreau style « couchette », afin qu'ils puissent être indépendants pour entrer et sortir du lit. Avant le coucher, nous invitons les enfants à enlever leur bas (pantalon ou robe) pour plus de confort et uniquement s'ils sont d'accord.

Lors de la sieste de l'après-midi, l'adulte reste dans le dortoir de 12h30 à 14h (l'heure des premiers réveils). Nous assurons une surveillance continue pour les enfants qui dorment plus longtemps. Pour ceux qui ne dorment pas, nous les invitons tout de même à se reposer.

Au printemps et en été dès que les conditions climatiques le permettent nous pouvons proposer la sieste dans le jardin afin de renforcer le contact avec la nature et leur système immunitaire.

b. Les Repas

Qui fournit les repas à la crèche ?

Les repas et les goûters sont fournis par la structure. Ils sont élaborés par un prestataire extérieur, la société Leztroy qui propose une restauration à circuit court. Les repas sont composés de produits sains avec des fruits et légumes de saison, sans conservateurs, sans colorants et en partie bio. Ils sont équilibrés car élaborés à l'avance par une diététicienne. Ils tiennent compte des habitudes alimentaires, de l'âge des enfants et de leur religion (possibilité de repas sans viande ou sans porc). Les plats sont livrés en liaison froide et réchauffés ensuite par les agents techniques dans une cuisine professionnelle. Les menus du mois sont affichés à l'entrée de la crèche afin d'informer les familles.

IV. Sommeil, repas et apprentissage de la continence

Quelles sont les modalités pour apporter le lait maternel et infantile ?

Le lait maternel ou infantile et les biberons sont fournis par les parents afin que l'enfant garde ses repères et ses habitudes.

Les boîtes de lait infantile doivent être apportées avec le nom et le prénom de l'enfant et ne doivent pas être ouvertes.

Pour le lait maternel, les parents doivent noter le nom et prénom de l'enfant ainsi que la quantité en ml, la date et l'heure du recueil. Si le lait est congelé, il doit être apporté décongelé avec la date et l'heure de la décongélation et doit être transporté dans un sac isotherme afin de maintenir la chaîne du froid.

Comment évolue le repas des bébés ?

Les repas se déroulent en respectant le rythme et le besoin de chaque enfant : les introductions, les repas en morceaux, le positionnement de l'adulte, la posture de l'enfant.

Dès l'entrée en crèche, les parents font le point sur l'alimentation de l'enfant avec une professionnel(le), une fiche d'introduction alimentaire sera remise à la famille. Tout nouvel aliment doit être introduit à la maison en priorité.

Le biberon est donné dans les bras et les repas se déroulent de façon individuelle en face à face. L'installation de l'enfant est faite en fonction de son développement psychomoteur. Tant que l'enfant ne se redresse pas par lui-même, nous l'installons dans un transat, lorsqu'il s'assoit seul nous lui proposerons un fauteuil avec tablette et dès que les professionnel(le)s sentiront qu'il est prêt, il lui sera proposé de manger à table avec les autres enfants.

Qui fournit le repas en cas de Plan Accueil Individualisé (PAI) ?

En cas de mise en place d'un PAI pour des allergies, les parents devront fournir le repas de leur enfant en essayant si possible de tenir compte du menu de la structure pour qu'il ait l'impression de partager le même repas. Pour le transport jusqu'à la crèche, le repas devra être mis dans un sac isotherme.



IV. Sommeil, repas et apprentissage de la continence

Comment se déroule le repas des moyens/grands ?

Vers 11h, un rituel est proposé dans chaque univers de référence des enfants (histoire pour certains et musique douce pour d'autres). Ensuite, les enfants sont invités à se laver les mains et à mettre leur bavoir. Le temps du repas est un temps propice à l'acquisition de l'autonomie des enfants. Selon leurs capacités motrices, ils sont sollicités pour venir chercher individuellement leur plateau repas, leurs couverts et leur pain sur la desserte. Celle-ci se trouve à hauteur d'enfant pour qu'ils puissent découvrir les différents plats qui leurs sont présentés par les professionnel(le)s. Le repas est un moment de découverte et de plaisir : ils ont le choix de manger ce qu'ils désirent, nous ne les forçons pas.

Nous pouvons les inciter à goûter et sommes vigilants à respecter les quantités recommandées par la diététicienne (un enfant ne pourra pas manger en excès du pain ou du dessert).

Lorsque le repas est terminé, les enfants sont invités à débarrasser leur plateau, prendre un gant pour se nettoyer le visage et les mains seuls, puis avec l'aide de l'adulte si besoin et repartir jouer.

Pourquoi utilisons-nous un plateau repas ?



Comment se déroule le goûter des moyens/grands ?

Le goûter est proposé aux alentours de 15h20. C'est un temps où des univers peuvent se rassembler pour partager ce moment ensemble, à l'intérieur ou dans le jardin.

c. Accès libre aux gourdes

Tout au long de la journée, nous laissons à disposition les gourdes propres à chaque enfant de manière à favoriser l'hydratation et inciter l'autonomie dans la réponse de leur propre besoin. Nous demandons aux familles d'apporter une gourde de sorte que l'enfant puisse la reconnaître plus vite et lui donner envie de l'utiliser. Nous préconisons des gourdes lavables au lave-vaisselle (en inox avec tuteur, plastique SANS paille ou petites pièces détachables).

d. L'apprentissage de la continence

Comment définissons-nous la continence ?

La continence est la capacité de l'enfant à contrôler ses sphincters. C'est un processus qu'il doit faire par lui-même car il doit être mature du point de vue : du système nerveux, affectif, psychologique et intellectuel. L'enfant doit commencer par prendre conscience que les différentes parties de son corps constituent une unité. Nous le considérons comme acquis quand l'enfant est en capacité d'identifier ce besoin, se retenir et aller aux toilettes.

Comment accompagnons-nous les enfants dans ce processus ?

Afin de préparer l'enfant à cette étape, nous favorisons très tôt le change en position debout. Cela aide l'enfant à prendre conscience de son corps et à comprendre ce qui se passe physiologiquement. Nous lui proposons d'enlever lui-même sa couche et lui proposons un gant pour se laver (cela seulement s'il n'a pas de selle). Le temps du change est un moment individualisé, les professionnel(le)s prennent le temps de verbaliser chaque étape afin d'accompagner et rassurer l'enfant.

Les parents nous informent quand ils commencent l'apprentissage de la continence à la maison. Nous favorisons la co-éducation / les échanges avec eux afin d'accompagner au mieux les enfants durant cette étape. Nous leur demandons d'apporter plusieurs vêtements de rechange, car même si l'enfant se contrôle à la maison, il peut oublier d'aller aux toilettes à la crèche. Nous observons les enfants, nous mettons des mots et nous proposons les toilettes sans les forcer. Parfois, certains enfants réclament une couche pendant cette période elle a une fonction sécurisante pour eux. Cette étape doit se faire à leur rythme.

Conclusion

"L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend par ce qu'il joue ! "

Jean Epstein

Annexes

- Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Grammage des repas Moyen-grand et bébé

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

Pour grandir sereinement,
j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

Je développe ma créativité et j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles. Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

J'ai besoin d'évoluer dans un
environnement beau, sain et propice
à mon éveil.

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

GRAMMAGES : Enfant de 18 mois et + (en section moyen / grand)
NOMBRE DE CUILLERE DANS L'ASSIETTE



cuillère à soupe



cuillère à café

ENTREE LEGUMES crudité : 40g : cuillères bombées



ENTREE FECULENT : 30 g : cuillère bombée



PLAT COMPLET (hachis, paëlia, etc..) : 180g



LEGUMES CUIITS : 120 : cuillères remplies



FECULENTS CUIITS : 120g à 150g max : cuillères remplies



FECULENTS AVEC LEGUMES : 150g : cuillères bombées



VIANDE / POISSON • Août à Décembre : 20g



• Janvier à Juillet : 30g



GRAMMAGES BEBE

REPAS

PRŒTEINES	20g (soit 2 cuillères à café)
PUREE DU JOUR (80g pomme de terre et 120g légumes)	200g
LAITAGE OU BIBERON	120g ou 1 yaourt ou 1 petite suisse nature
COMPOTE	120g soit 4 cuillères à soupe

GOÛTER

LAITAGE OU BIBERON	120g ou 1 yaourt ou 1 petite suisse nature
COMPOTE	120g soit 4 cuillères à soupe



Archamps - Beaumont - Bossey - Chênex - Chevrier - Collonges-sous-Salève - Dingy-en-Vuache - Feigères
Jonzier-Epagny - Neydens - Présilly - Saint-Julien-en-Genevois - Savigny - Valleiry - Vers - Viry - Vulbens

